

Une séance plénière spéciale présidée par le très honorable Cavaye Yéguié Djibril, a eu lieu le 26 mars 2021 à l'hémicycle du Palais de Congrès de Yaoundé. La formulation de sept questions orales par les députés, les discussions sur les projets de loi N°1087 et 1088/PJL/AN, et l'adoption de trois autres projets de loi étaient au centre de ces travaux.

C'est à 10h qu'a débuté cette séance plénière qui a soumis le premier ministre Joseph Dion Ngute à un questionnaire. En effet au rang des sept questions orales formulées par les députés, deux ont été adressées au chef du gouvernement par des honorables députés. Ainsi les questions de gestion des ressources des exploitations forestières et la qualité de l'éducation de base au Cameroun ont fait l'objet de cet échange. « *La mesure relative à l'arrêt de l'exploitation du bois en 2022, atteste de la volonté des États du bassin du Congo, à traduire un acte concret pour leur vision politique, et l'amélioration de la filière bois* », a souligné Joseph Dion Ngute.

Au cours de cette session, le problème de l'ingérence des pays étrangers dans les affaires camerounaises, a été également mis à nu. Chose qu'a déploré le ministre délégué auprès du ministère des relations extérieures chargé de la coopération avec le Commonwealth, Félix Mbayu.

Ces travaux se soldent par la description générale de trois projets de lois présentés par le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana, et son homologue du ministère de la Défense, Joseph Betsi Assomo. Le chef de la défense Camerounaise a éclairé la lanterne de la représentation nationale, relativement à la formation et la diversification de la coopération militaire. « La guerre commence par la formation. Il faut coopérer d'accord! Mais, en même temps il faut préserver sa souveraineté », a-t-il dit précisément.

Il faut noter que ces trois projets de lois ont bel et bien été adoptés articles après articles à l'issue de ces travaux.

Emilie AMA